

La Paparelle



ASSOCIATION POUR
L'ÉTUDE ET LA SAUVEGARDE
DE LA VALLÉE DE CERVIERES

Association créée en 1969
Agréée par le Ministère de l'environnement
N°W051 000133
72 le chef lieu 05100 Cervières



N°4 Eté 2008

De la ruralité....

Josiane.Colomb

L'espace rural se caractérise par une densité de population relativement faible, par un paysage à couverture végétale prépondérante (champs, prairies, forêts, autres espaces naturels), par une activité agricole importante, du moins par les surfaces qu'elle occupe.

Nous pouvons considérer trois types d'espace rural selon Philippe-Pierre Cornet, directeur de recherche à l'INRA Dijon :

- La campagne cadre de vie
- La campagne ressource
- La campagne nature

La campagne cadre de vie est une campagne résidentielle, celle que choisissent les citadins qui viennent s'installer dans les espaces périurbains, impliquant un étalement de la population autour des villes.

La campagne ressource est une campagne productive de produits agricoles.

La campagne naturelle inclut les espaces naturels, plus ou moins protégés comme les parcs nationaux, régionaux, les réserves diverses (territoires labellisés Natura 2000....

Les ruraux s'ouvrent sur leurs voisins urbains de part la création des communautés de communes qui se multiplient, et accueillent les « néo-ruraux » souhaitant s'installer dans leur coin de paradis :

Cervières, petit village de haute montagne (1620m) ne fait pas exception. Cervières a su garder son authenticité, son caractère et ses traditions agricoles qui font vivre 11 familles d'agriculteurs éleveurs.

Ici, l'hiver arrive tôt et finit tardivement...Les agriculteurs, sculpteurs de la nature cerveyrinne, ne peuvent reprendre leurs activités agricoles et les foins, qui vont nourrir leur bétail pendant les longs mois d'hiver, que fin Juin. Ils commencent donc leur labeur dans les champs autour du village, avant de gagner les hautes plaines du Bourget et des Fonts. Travaillant à minima à l'altitude de 1600m, ils se lèvent tôt, afin d'œuvrer « à la fraîche »,

évitant les ardents rayons de soleil...Si vous écoutez bien, à Cervières, les coqs aussi se lèvent tôt, dès potron-minet, ils exercent leurs cordes vocales....

Si Cervières est resté authentique, et demeure un village vivant, c'est que les habitants ont tenu, choisi d'y demeurer et pour y parvenir ont continué la pratique ancestrale de l'agriculture en la modernisant, certes avec des engins agricoles un peu bruyants comparés au cheval ou la mule, mais sans eux, Cervières n'existerait plus et ne pourrait plus offrir aux souris des villes ayant pris la clef des champs, ces paysages magnifiques, ces montagnes vierges de toutes constructions anarchiques que l'on subit dans les stations même de ski de fond, partout en France. Le milieu rural demeure et doit demeurer un milieu dynamique, un milieu où les fonctions se côtoient, se respectent (fermes, gîtes, chambres d'hôtes, commerces, locations....) au risque de voir disparaître l'agriculture de montagne et Cervières ne devenir « qu'un jardin pour les néo-ruraux ».

La terre est l'outil de travail des agriculteurs éleveurs, vivre à la montagne c'est :

- Accepter le chant du coq au matin*
- Accepter le passage des troupeaux au printemps dans les rues de notre village, afin que ceux-ci aillent brouter l'herbe naissante après de longs mois d'hiver dans l'écurie et en attendant de regagner les pâtures en altitude.*
 - Accepter que les poules picorent dans nos ruelles.*
 - Accepter les aboiements de chiens....*
 - Accepter le bruit des motofaucheuses, moins nuisibles que le bruit des camions de la carrière..., des motos..., des voitures ne respectant pas la limitation de vitesse.*
 - Accepter pendant la période hivernale, les tas de fumiers sur la propriété des éleveurs, avec la neige, où peuvent ils déposer la fumure de leurs champs ???*

Les nouveaux habitants doivent s'adapter aux coutumes du milieu dans lequel ils ont choisi de venir s'installer et aux contraintes locales.

« Le bonheur est dans le pré.... »

*Alors, souhaitons qu'à Cervières les propos de Frédéric Nihous ne soient pas d'actualité :
« Tels les conquérants d'un nouveau territoire, ces nouveaux conquistadors du monde moderne viennent imposer, de façon procédurière, leur façon de penser aux autochtones du monde rural. Le monde rural mérite mieux que ces procès d'intention. »*

Pour éviter cela, une charte d'accueil, recensant les activités agricoles, les contraintes, les coutumes, pourrait être éditée et signée par les nouveaux arrivants afin que nos jardiniers de la montagne ne perdent pas leur identité,... ni leur âme.....

Depuis les dernières élections municipales l'A.E.S.C. s'est réjouie de ce Conseil rajeuni, diversifié et majoritairement Cerveyrin d'origine, plébiscitant tout de même deux jeunes nouveaux habitants qui ont su convaincre.

Visiblement il y avait une volonté de la part de l'électorat de préserver l'identité Cerveyrine en s'ouvrant quand même à ceux qui étaient capables de la respecter.

Il s'en est suivi un apaisement des tensions et une ouverture du Conseil Municipal ce qui génère de l'optimisme.

DOSSIERS EN COURS

LE CENTRE DE SENSIBILISATION à L'ENVIRONNEMENT Maison Dominique Savio

L'été...temps de ressourcement.

Nous voici en plein été avec le contraste de l'agitation touristique auprès des boutiques de souvenirs et du silence des écoles vidées de leurs élèves.

Pourtant, telles des graines prometteuses de récoltes abondantes, les vacances permettent de nouveaux projets pour la rentrée.

À l'issue de la deuxième année de fonctionnement du centre Dominique Savio, il nous faut imaginer des pistes nouvelles pour aller dans le sens de la promotion du village de Cerrières et de ses valeurs rurales incontestables.

Notre car « Gaby » subit une grosse intervention puisqu'on lui change le moteur. Les adultes que nous sommes se refont aussi une santé après une année éprouvante.

Malgré l'adversité, nous continuerons à tisser des liens entre les enfants et les habitants du village.

De la culture de la pomme de terre à la découverte du patrimoine, en passant par l'étude de la forêt, de l'agriculture et de l'élevage, c'est bien la richesse de la transmission du sacré du mariage entre la nature et les hommes qui se fait à Cerrières.

Durant l'année scolaire prochaine, nous proposerons encore des moments festifs qui rassembleront les générations. Nous les appellerons les « happy Bosco ».

Nous aurons le plaisir de présenter ces temps forts lors de l'apéritif de rentrée de l'école qui aura lieu à Carlhian Rippert le lundi 1^{er} septembre à 11 h 30.

Les Cerverins y sont cordialement invités.

Je profite de ce moment d'expression pour remercier le village et la municipalité de Cerrières pour leur confiance. Cependant, je souligne le courage et le dévouement de Jean Pierre et Bernadette Brunet qui s'investissent totalement dans ce projet.

Nous aurons donc l'occasion de nous retrouver à la fin de l'été pour de nouvelles aventures sur les traces de dame nature.

Alain Thiébaud

Pierre BOYER nous témoigne de son attachement pour le patrimoine de Cervières en nous communiquant ce très beau texte dédié à l'Église St Michel de Cervières.

« L'Église St Michel de Cervières surprend dans sa solitude, perchée sur le débouché du torrent de l'Alpe au point le plus resserré du vallon, dominant de loin les toits du village, dans un écrin de rochers. Elle est construite dans les dernières années du Moyen-Âge et s'inscrit dans le vaste mouvement de reconstruction des églises Briançonnaises après le rattachement du Dauphiné à la France, avec la paix revenue, la fin de la grande peste et une croissance démographique forte.

Terminée en 1471, pour la nef d'origine et le clocher, l'église dédiée à Saint Michel (Archange terrassant le dragon) s'inscrit tout entière dans la typologie des Églises de la Haute Durance.

Remarquable par son clocher, bâti sur le modèle simplifié de la cathédrale d'Embrun : tour carrée et flèche octogonale qui se donne à voir, contournée de quatre pyramidions, étage des cloches à baie géminée. Un type de clocher qui est une composante majeure du paysage Briançonnais.

Remarquable par le volume de sa Nef couverte en bardeaux dont l'angle de faitage est le même que celui des maisons du village. Mais avec des pignons soulignés de fines arcatures lombardes. A l'intérieur voûtée de croisées d'ogives sur deux travées. On lui adjoint un chœur en 1535, voûté d'ogives lui aussi, qui se distingue du corps de l'église par un net rétrécissement. L'autel est doté d'un retable baroque doré à la feuille : une note de gloire dans l'austérité montagnarde de l'édifice.

La tribune a deux dates 1602 et 1763 ; elle est contemporaine de la nef collatérale gauche, elles répondent à un besoin de places dans l'église du à l'accroissement de la population, dans la logique d'une construction évolutive. C'est ainsi que se dégage un puissant effet d'équilibre dans le profil des toits décrochés, (bien visible de la route descendant des Aittes) de la nef au chœur et du chœur à la sacristie.

Remarquable encore par son porche ouvert sur la façade méridionale conforme à l'usage des autres vallées (Vallouise, La Salle, Eyglisiers etc...) où le froid des longs hivers oblige à ouvrir portes et fenêtres sur la façade ensoleillée. Un auvent en bois le protège, soutenu par deux piliers, posés sur deux chapiteaux anciens, inversés en réemploi, provenant d l'église primitive romane.

Construite dans la seconde moitié du XV^{ème} siècle, alors que la Renaissance est déjà à l'œuvre dans les autres provinces de France, Saint Michel de Cervières est gothique dans sa structure : son Maître d'œuvre, Rémy *Fantín* qui a laissé sa signature sur une pierre d'angle, a bien doté la nef de croisées d'ogives. Mais un gothique qui a gardé « l'esprit Roman » : les fenêtres étroites et rares, le ramassé de sa silhouette, silence et recueillement de son volume intérieur.

Elle intègre bien l'esprit et les conditions de vie des paysans de montagne qui l'ont fait construire, dans le conservatisme de leur vie. Et à ce titre, tout à fait représentative de l'identité briançonnaise où la vie en montagne affronte neige, vent et soleil. » Pierre Boyer

Les différentes démarches de restauration du patrimoine religieux suivent leur cours :

- La chapelle de Lachau est presque terminée, il reste à restaurer l'autel qui était dans la chapelle avant les travaux.
- Le tableau de St Roch, restauré, originaire des Fraches a été remis dans l'église St François d'Assises.
- La délibération concernant la restauration du second tableau choisi pour être restauré a été prise par le Conseil Municipal, il partira bientôt dans les ateliers des restaurateurs d'Aix en Provence.

Concernant l'aide que l'A.E.S.C. apporte à la municipalité dans cette démarche de restauration du Patrimoine religieux, nous vous informons que la vente des cartes postales d'Amalia Domergue, s'enrichira désormais de la vente des cartes des Chapelles peintes par André Meyer. En effet l'Association de Soutien aux détenus et à leurs familles ayant été dissoute, André a tenu à ce qu'elles soient vendues désormais au profit de l'A.E.S.C. Les bénéfices serviront intégralement aux restaurations des objets religieux et à leur préservation.



PATRIMOINE CULTUREL

LE MUSÉE

Cet automne, Marie Aimée Favrichon, ancienne Présidente de L'A.E.S.C. m'a proposé de m'occuper des ouvertures de la Maison Faure Vincent Dubois,

ce projet m'a passionné.

J'ai donc pris des contacts et entrepris d'ouvrir le « Musée » au titre de l'A.E.S.C. , Jean-Pierre Brunet, Josiane et Raymond Colomb m'ont aidé dans cette entreprise.

Ce joyau situé au cœur de Cervières est non pas une reconstitution mais une bâtisse rurale restée intacte, murs et contenu, grâce à sa propriétaire qui a eu l'intelligence et le cœur de la préserver.

Elle est le témoignage fidèle de l'identité des Cerveyrins et représente pour l'A.E.S.C. le symbole des valeurs que défend depuis 1969 notre association.

Nous envisageons déjà des solutions afin de pérenniser cette action.

LABEL PATRIMOINE DU XX SIÈCLE

Signalons que 3 éléments du Patrimoine de notre commune ont reçus le label Patrimoine du XXème siècle

. **L'ouvrage Maginot des Aittes** (Commission régionale du patrimoine et des sites en Novembre 2000)

Le téléphérique militaire de Terre Rouge, en octobre 2003 **Les fermes de la reconstruction** (Commission Régionale du Patrimoine et des Sites en Mars 2007).

Le label Patrimoine du XXème siècle est destiné à faire connaître les productions remarquables de ce siècle en matière d'architecture et d'urbanisme. Sans incidence juridique ni financière, ce label est attribué par le Préfet de Région, après examen par la commission régionale du Patrimoine et des sites et matérialisé par une plaque signalétique XX que l'on peut remarquer sur la fontaine au centre du village.

- 1988 - 2008 -

Les vingt ans du sentier botanique, continuité ou disparition ?...

En 1988 l'A.E.S.C., Prit l'initiative avec le renfort d'un groupe de militaires du 159 RIA et de nombreux bénévoles de tracer ce sentier, appelé plus tard « sentier botanique » ainsi que le sentier de la mule, Mr Aumeunier, notre ancien garde de l'ONF, assura longtemps l'élaboration et la continuité de ce sentier avec Roger Brunet représentant la Municipalité qui a largement collaboré au suivi de ce projet.

Malheureusement aujourd'hui ce sentier est malmené à l'occasion des coupes de bois de cet été 2008.

Il est à déplorer qu'au prix de la rentabilité à tout va, le résultat de tant d'efforts et de volontés communes soit effacé en quelques heures...

Espérons que le saccage du sentier botanique s'arrête vite

NATURA 2000

Dans le cadre de la démarche Natura 2000, menée par l'État, le Parc naturel régional du Queyras a été sollicité par Mr Le Préfet pour élaborer le document d'objectifs du site « Rochebrune - Izoard - Vallée de la Cerveyrette ».

Une première partie, présentant l'inventaire et l'analyse des habitats et espèces d'intérêt communautaire du site a été validée par le conseil scientifique en juillet 2007.

La deuxième partie, concernant les mesures de gestion, définies en concertation avec les acteurs concernés s'est déroulée cet hiver, aux cours de réunions divisées en trois groupes de travail :

- La Forêt*
- Le tourisme et les loisirs de pleine nature*
- L'agriculture*

De plus un groupe de travail spécifique à Cervières a concerné le Marais du Bourget.

Rappelons que la démarche Natura 2000 est contractuelle et non réglementaire, elle peut permettre de bénéficier de moyens financiers (mesures agro environnementales, actions de sensibilisation et de communication, mesures de gestions conservatoires...), les moyens sont attribuées aux mesures prévues dans le document d'objectifs.

Des contrats ont été passés avec une partie des agriculteurs de Cervières ce printemps.

Le Comité de pilotage validera le document d'objectifs fin Août, début Septembre.

CHENAILLET

C'est volontairement que l'information concernant le Chenaillet sera intégralement reconduite sous sa formulation de l'an dernier... car rien n'a évolué depuis l'été dernier..., nous ne pouvons que le regretter, espérons que nous ne la reconduirons pas l'an prochain, cela serait désespérant.

« Rappelons les motivations de l'A.E.S.C. pour ce dossier : comme beaucoup de visiteurs qui nous font part régulièrement de leur étonnement, nous pensons que l'importante fréquentation du Massif du Chenaillet devrait constituer un véritable atout pour le développement touristique de la commune (en particulier en ce qui concerne la remise en fonctionnement du centre de vacances « Le Rochebrune ») et donnerait du travail à quelques habitants, au lieu de cela cette fréquentation prend l'allure d'une nuisance par manque d'organisation.

L'A.E.S.C. ayant pris contact avec le Centre Briançonnais de Géologie Alpine (C.B.G.A.) en 2005, a pu cerner l'ampleur de cette fréquentation par un chiffrage qui a du progresser depuis.

Aurélié Orvain, salariée du C.B.G.A. nous a ainsi appris que le site du Chenaillet attirait chaque année quelques 7000 scolaires encadrés par 17 accompagnateurs en montagne sur une période de 12 semaines réparties sur le printemps et l'automne. Et que, par conséquent il y a un réel besoin de logements, en particulier ceux à l'écart de Briançon, très prisés par les enseignants.

Cette année nous apprenons que le C.B.G.A. est en cours de négociation pour acquérir un bâtiment à Puy St André pour loger ces visiteurs.

Comment comprendre que l'on puisse laisser passer une telle opportunité ? Le bâtiment du Roche-Brune » ne pourrait-il pas être réhabilité en centre géologique avec lits d'accueil ? En effet, les visites du Chenaillet ont lieu en dehors des périodes touristiques et un centre polyvalent orienté sur la géologie pourrait animer Cervières

Rappelons qu'en 2005 Mr Cirio avait sollicité, le Conseil Municipal, en l'invitant sur le terrain. Sollicitation restée sans réponse à l'époque. » Paparelle 2007

Est-il trop tard ?

Comment comprendre que l'on puisse laisser passer une telle opportunité ? Le bâtiment du « Roche Brune » ne pourrait-il pas être réhabilité en Centre géologique avec lits d'accueil ? En effet, les visites du Chenaillet ont lieu en dehors des périodes touristiques et un centre polyvalent orienté sur la géologie pourrait animer Cervières.

D'autres opportunités, liées au potentiel de notre commune, pourraient naître de cette de cette démarche.....

ET LE CENTRE DE STOCKAGE de Terre Rouge

Rappelons que l'an dernier L'A.E.S.C. avait effectué un travail important sur l'opportunité de continuer l'extraction de matériaux sur la commune de Cervières.

Une réunion publique avait été organisée et une lettre ouverte aux Cerveyrins distribuée face au refus de l'ancien Conseil Municipal d'informer les habitants sur ce sujet.

Rien n'a pu décider la municipalité à jouer la transparence,... nous avons alors demandé un moratoire d'un an afin de laisser la décision au futur Conseil Municipal puisque l'échéance électorale était proche,...

Comme nous pouvions le craindre, avant de terminer le mandat, de nouveaux baux de locations ont été signés par le Conseil Municipal sans aucune information..., méprisant ainsi l'avis des habitants...

Ainsi va la Démocratie.

L'AE.S.C. soutient à nouveau que l'extraction massive de matériaux n'est pas sans conséquences pour l'environnement, pollution de l'air, va et vient des camions, dégradation des routes, dangerosité, bruits contribueront à dévaloriser la qualité de vie de la vallée... Même si cette année l'extraction n'a pas eu lieu, l'an prochain nous en reparlerons.

POSITION DE L'A.E.S.C. concernant les sports motorisés sur la commune.

Différents procès ont eu lieu cet hiver concernant l'utilisation des motoneiges à usage de loisirs :

Nous ne pouvons que nous réjouir que la justice ait enfin sanctionné cet usage :

le Refuge Napoléon a été condamné à une amende de 3000€ assortie d'un sursis.

Quant aux utilisateurs de motoneiges le 1^{er} janvier 2006, (souvenons nous de cette affaire douloureuse)... ils ont également été condamnés.

L'A.E.S.C. réaffirme son opposition à l'utilisation des engins motorisés, quels qu'ils soient et ceci à usage de loisirs, en dehors des voies départementales et communales.

VIE CERVEYRINE :

Une nouvelle rubrique va prendre vie cette année :

INITIATIVES REMARQUABLES POUR LA PRÉSERVATION DE NOTRE VALLÉE



Voici ce dont il s'agit :

Franck FAURE BRAC a proposé, à l'occasion des rotations d'Héliportage pour les associations pastorales, d'offrir et d'organiser l'enlèvement de 2 carcasses de voitures abandonnées aux Frâches ; pollution visuelle incontestable. L'entrepreneur s'est chargé ensuite d'évacuer les carcasses, à ses frais vers le centre de destruction, remercions également Monsieur Jean Pierre Ayasse qui a transporté jusqu'aux Frâches les lourdes chaînes pour l'héliportage.

- Une autre initiative, déjà ancienne mais qui ne manque néanmoins pas d'intérêt :
« Lors du feu de la Saint Jean, les participants ont pu admirer, dans le local des pompiers, le magnifique travail de restauration de la pompe à bras communale effectué par Roger Brunet et ...

Bravo à toute l'équipe !

Cette initiative de mise en valeur du patrimoine et du travail des anciens mériterait d'être poursuivie en exposant cet objet dans le village et pourquoi pas le faire revivre de temps en temps pour l'instruction et la joie de tous, petits et grands. » Françoise Brunet

Mais cette rubrique sera malheureusement suivie d'une autre :

- **Faits et méfaits néfastes** pour la préservation de notre vallée, en espérant que l'an prochain cette deuxième rubrique disparaisse. Voici ce dont il s'agit :

Le début de l'été a été marqué par des atteintes à l'encontre des agriculteurs éleveurs.

Les faits : Après avoir remis à neuf l'une des cabanes de berger entièrement noircie par un feu déclenché par des intrus cet hiver, quelle ne fut pas l'étonnement et la colère des éleveurs de revenir quelques jours plus tard pour installer le berger et trouver les vitres brisées et le groupe électrogène détruit.

A cet incident il faut ajouter la destruction volontaire une nouvelle fois, des parcs de pâturage pour les bovins au Bourget et aux Chalps, les malheureux éleveurs voient leurs parcs détruits pour la quatrième fois depuis ces dernières années.

Alors quand un éleveur se voit reprocher d'aller faucher ses prés fin juin à 7 heures du matin sous prétexte de bruit comment ne pas avoir envie de défendre cette fameuse identité rurale.

Nouvelles de nos anciens

En ce début d'été, deux cerveyrines nous ont également quittées :

Mme REY Joséphine, mère de notre ami Daniel.

*Julie BRUNET, mère de notre ami François,
Auxquelles les Cerveyrins étaient très attachés.*

Les deux « Françoise » sont toujours aux Mouettes, mais malheureusement cet établissement devant fermer, la localisation de leur hébergement est remis en question, espérons qu'elles resteront ensemble et qu'elles n'auront pas trop à souffrir de ce déménagement.

Marie Faure-Brac a toujours l'esprit à Cervières,

Quant à notre ami André Meyer, l'un des administrateurs de l'A.E.S.C. il nous a fait le plaisir de venir nous voir 3 fois depuis l'été dernier car son cœur reste avec nous, mais les dernières nouvelles sont alarmantes concernant son état de santé.

Nous déplorons la disparition brutale de Taoana Heuzé lors des crues de ce printemps, notre sympathie à Gaëlle, sa compagne.

CARNET ROSE ET BLANC

*Bienvenue à Nicolas- Maréchal,
Youenn-Charton*



*Tous nos vœux de bonheur à Pascale et Jean-Pierre Chardon
À Audrey et Thomas Dal-Pan...*

La tourte Vauban

Ingrédients pour 4 personnes

*4 filets de truite
2 rouleaux de pâte feuilletée
1 chou vert
1 jaune d'œuf, un peu de lait
Sel, poivre*

Défaire les filets de 2 truites de nos rivières ou lacs de montagne.

Déposer la pâte feuilletée dans un moule à tarte huilée, garnir avec le chou cuit, déposer sur les légumes les 4 filets de truite salés et poivrés légèrement. Les filets de truites peuvent être remplacés par des filets de truite de mer ou de saumon

Avec le 2° rouleau de pâte, former un couvercle sans omettre de faire un trou sur le dessus, dorer au jaune d'œuf + lait.

Enfourner à four chaud 200° (7) pendant 40 minutes environ.

Servir chaud avec une bonne salade de nos jardins et un vin blanc Chardonnay des Hautes Alpes

Bon appétit



Omelette au sucre

Ingrédients : pour 4 personnes

*6 beaux œufs des poulaillers
Cerveyrins
Ecorce (zeste) de citron (2 citrons)
2 cuillères à soupe de crème fraîche
1 pincée de sel*

Sucre fin

1 noix de beurre

Fouettez les œufs entiers

Hacher le zeste de citron

Le mélanger aux œufs battus, y joindre une pincée de sel, la crème fraîche, un demi verre de lait.

Mettre dans la poêle beurrée.

Sucrez l'omelette dans la poêle, la tourner, la sucrer. Poudrer de sucre fin et d'écorce de citrons hachée finement ;

Glacer l'omelette avec la pelle à feu bien rouge.

Servir chaude, accompagnée d'un blanc de blanc de Valserre.



Le Rochebrune, bâtiment communal en attente de rénovation....

Nous remercions pour leur participation à la réalisation de ce journal:

*Josiane Colomb, Françoise Brunet, Alain Thiébaud, Pierre Boyer, Bernadette Brunet.
Les cartes postales des chalets et de la porteuse d'eau ont été réalisées par Amalia Domergue.*

Celles de la chapelle de Lachau et des sept autres chapelles ont été peintes par André Meyer.

***Elles sont toutes vendues au profit de
L'Association D'Étude et de Sauvegarde de la Vallée de Cervières,
Au siège de L'Association.***

(Imprimé par nos soins)

